

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2020

1-Location du champ OSWALD

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la location des champs cadastrés C N° 128 – 1054 -1055 -1056 -1057 d'une superficie de 6782 m2 appartenant à Monsieur OSWALD qui se situent près du hangar communal et qui seront très utiles pour entreposer différents matériaux. Une convention sera signée avec un loyer annuel de 300€.

2- Nouveaux tarifs pour les entrées du Musée du Prajou

Depuis l'ouverture du musée des modifications sur les tarifs des billets d'entrée sont nécessaires à la demande des bénévoles. L'assemblée a voté la tarification suivante qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2020 :

- Tarif normal 3€
 - Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans
 - Tarif enfant entre 6 et 12 ans : 2€
- On supprime le tarif animations du mercredi*

Un groupe est constitué à compter de 10 personnes

- Tarif groupe enfant : 1€50
- Tarif groupe adulte 2€50

3-Reconduction du dispositif pour les frelons asiatiques 2020

Le Maire a fait le bilan de 2019 : la Commune a remboursé 685€60. Afin d'endiguer le phénomène les élus ont reconduit le dispositif à savoir : remboursement intégral uniquement pour les frelons asiatiques et si l'utilisateur fait appel à un organisme agréé.

4- Solde d'une provision

Le Conseil Municipal a donné son accord pour solder la provision de 526€ pour une créance de la SICA qui apparaissait dans l'inventaire depuis plusieurs années par l'émission d'un titre au 7815 en produit exceptionnel.

5- Subventions 2020

Associations	2020
Association Moulin du Finistère Adhésion abonnement	70€ sur demande
Foyer socio-éducatif	120€ sur demande
ADMR (aides diverses)	250€
Amicale Laïque	5 404€ (Activité piscine 1 070 + Séjours découvertes 4 334)
Son ar Mein	350€
Solidarités Paysans	50€

(agriculteurs guimaëcois concernés)	
SNSM LOCQUIREC	120€
SNSM PLOUGASNOU	120€
Fondation du Patrimoine	55€
RASED (1€ par enfant)	83€
Les abeilles du Pays de MORLAIX	250€ sur demande
Association comité jumelage Locquirec/Drumshanbo	100€
Fédération GOUREN	100€
Association du musée	4 000€
Association Poul Rodou	150€
CCAS au compte 657362	7 336.49€ Le CCAS versera une sub exceptionnelle de 2000€ (délib de 2019) l'ADMR
MFR (1 élève de la commune)	50€
Bâtiment CFA Côtes d'Armor (1 élève de la commune)	50€
Campus des métiers et de l'artisanat (1 élève de la commune)	50€
Chambre des métiers et de l'artisanat (1 élève de la commune)	50€
IFAC (1 élève de la commune)	50€

6- Vote des participations

DEMANDES	2020
- Syndicat de voirie - emprunt	36000
<i>SIMIF</i>	3 000 (Maintenance 2019 1 100 Maintenance + logiciels 2020 1 900)
<i>MORLAIX COMMUNAUTE</i> <i>Redevance OM</i>	4 000
<i>ULAMIR</i> - Convention enfance jeunesse 2019+800(ALSH) - Coordination enfance jeunesse 1.6x947 - Participation intercommunale 2.5x947	9 000

<i>HEOL</i>	800
<i>SYNDICAT MIXTE VIGIPOL</i>	400
<i>AMF</i>	310
<i>OCEADE</i>	100
<i>C.A.U. E</i>	100
<i>INITIATION LANGUE BRETONNE</i>	1 500
<i>TIEZ BREIZ</i>	40
<i>Autres demandes au cours de l'année</i>	750
<i>TOTAL</i>	56000

7- Approbation des comptes de gestion présentés par Mr Gilbert CHAPALAIN, Comptable public

Les comptes de gestion du budget principal et du budget annexe lotissement ont été adoptés

8- Vote des comptes administratifs 2019 comme suit :

<u>LIBELLES</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>FONCTIONNEMENT</u>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<u>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</u>				
Résultats reportés	11 957.96			154 562.44
Résultats affectés 1068			100 000.00	
Opérations de l'exercice dont 1068	619 230.63	721 607.23	703 050.88	787 799.62
Résultats de clôture		102 376.60		84 748.74
Restes à réaliser	430 452.00	216.601		
Résultats définitifs		90 418.64		139 311.48

<u>LIBELLES</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>FONCTIONNEMENT</u>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<u>COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE LOTISSEMENT</u>				
Résultats reportés	110 320.38			100 413.76
Résultats affectés 1068				
Opérations de l'exercice	1 116.10	0	1 116.10	1 119.30
Totaux	1 116.10			3.20
Résultats de clôture	111 436.48			100 416.96
Restes à réaliser				
<i>Résultats définitifs</i>	111 436.48			100 416.96

9-Affectation du résultat de fonctionnement 2019

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité l'affectation suivante :

- affectation de la somme de 80 000€ à la section d'investissement par émission d'un titre au compte 1068*
- laisser la somme de 59 311€18 à la section de fonctionnement*

10-Vote des taux 2020

Monsieur le Maire rappelle que la Commune ne vote plus le taux de la taxe d'habitation. Les Elus ont maintenu les taux des 2 taxes locales pour 2020 soit :

- Taxe foncière du bâti : 18.00%*
- Taxe foncière non bâti : 46.67%*

11- Vote des budgets 2020 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE		
SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	838 710.18	838 710.18
INVESTISSEMENT	796 947.00	796 947.00

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT		
SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	153 436.48	153 436.48
INVESTISSEMENT	132 436.48	132 436.48

Monsieur le Maire a obtenu l'autorisation de traiter en question diverse le point 12

12- Convention avec Morlaix Communauté pour les arts dans la rue

GUIMAEC recevra les rues en scène le 13 septembre prochain pour une participation communale de 1€ par habitant soit 981€.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité